

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RODEREN
SEANCE DU 28 AOÛT 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 28 août à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe KIPPELEN, Maire.

Date de la convocation : 21 août 2018	Présents : Mmes et MM. Eric SOENEN, Béatrice TESTUD, Hubert SCHNEBELEN, Sandra COLOMBO, Jocelyne SOURD,	Marc WILLEMANN, Marie-Thérèse WELKER, Nadia REINOLD, Emmanuelle RUFF, Nicole SELLITO.
Date d'affichage : 22 août 2018		
Nombre de membres : 15 En exercice : 14 Nombre de présents : 11	Excusé(s) : M. Maurice WINTERHOLER M. Eugène SCHNEBELEN, M. Rémi TSCHIRHART	Procuration(s) : M. Eric SOENEN M. Hubert SCHNEBELEN, Mme Béatrice TESTUD

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 31 mai 2018.
2. Désignation d'un signataire pour un permis de construire.
3. Communauté de Communes Thann-Cernay :
 - Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.
 - Rapport d'activité 2017.
4. Divers.

M. Christophe KIPPELEN salue les conseillers municipaux présents ainsi que les auditeurs. Sur proposition du Maire, Mme Delphine THUET est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Demande d'autorisation d'ajout d'un point à l'ordre du jour

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :
Prolongation de la durée du prêt relais en point n°4, le point Divers devient le point n°5.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

**Point N° 1 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 31 MAI 2018**

Aucun conseiller n'ayant de remarques à formuler, le procès-verbal de la séance du 31 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 DESIGNATION D'UN SIGNATAIRE POUR UN PERMIS DE CONSTRUIRE

DEL20180828_001 Désignation d'un signataire pour un permis de construire

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est intéressé à titre personnel dans la délivrance du permis de construire PC 068279 18F0009.

Or l'article L.422-7 du code de l'urbanisme dispose que « si le Maire est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis de construire ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel soit comme mandataire, le Conseil Municipal désigne un autre de ses membres pour prendre la décision. »

A l'appui d'une solution jurisprudentielle, la réponse précise que dans ce cas précis, une délégation de signature du maire à un adjoint ne saurait suffire. Un autre membre sera donc désigné par une délibération expresse du Conseil Municipal pour délivrer le permis de construire à la place du Maire empêché.

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée de désigner un élu pour prendre la décision relative à la délivrance du permis de construire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 1 abstention (M. Le Maire n'a pas pris part au vote), décide, de désigner Monsieur Eric SOENEN pour prendre la décision relative au permis de construire n° 068279 18F0009, ainsi que des éventuels permis de construire modificatifs et autres actes relatifs à ce dossier.

Point N°3 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN-CERNAY

DEL20180828_002 Approbation de l'évaluation des charges transférées dans le cadre de l'évolution des compétences de la Communauté de Communes de Thann Cernay

Il est rappelé que la fusion de la CCCE et de la CCPT a conduit à généraliser en 2013 à l'ensemble du territoire communautaire le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique, mis en place le 1^{er} janvier 2011 sur le périmètre de l'ex CCCE. Ce régime emporte plusieurs spécificités, dont la mise en place de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC).

De par la Loi, la Commission est composée d'au moins un membre, désigné par l'organe délibérant de chacune des communes - membres. Le Conseil de Communauté a créé cette Commission et a choisi un mode de représentation uniforme de deux membres par commune, ce qui représente à ce jour une assemblée de 32 membres.

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de Thann – Cernay s'est réunie le jeudi 28 juin 2018, sous la présidence de Marc ROGER, Vice-Président de la Communauté de Communes et Maire de Steinbach.

La Commission a pris connaissance des éléments chiffrés concernant l'évaluation des charges de trois compétences communautaires, à savoir :

- l'aménagement et la gestion des lieux de diffusion culturelle Espace GRUN de Cernay et Relais Culturel de Thann,
- l'organisation et le soutien de l'enseignement artistique spécialisé,
- la création, l'aménagement, la gestion et l'entretien des zones d'activité économique.

Après en avoir délibéré, la Commission a validé la méthode et s'est prononcée à l'unanimité en faveur de l'évaluation du montant des charges transférées proposée.

Le rapport de la CLETC a été transmis aux seize communes-membres, qui sont appelées à approuver l'évaluation par délibérations concordantes, prises à la majorité qualifiée des conseils municipaux, conformément au premier alinéa du II de l'article L 5211 - 5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir deux tiers au moins des conseils municipaux, représentant plus de la moitié de la population totale ou vice versa.

Il est à noter que toutes les communes sont appelées à délibérer, qu'elles soient ou non concernées par les deux compétences transférées.

Au terme de la phase de délibération des communes, ceci à la majorité qualifiée, le Conseil de Communauté arrêtera le montant de l'attribution de compensation (AC) définitive pour 2018.

Ceci exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver l'évaluation des charges nettes transférées, telle qu'elle ressort dans le rapport de la CLETC et la synthèse ci-annexée.

Rapport annuel d'activités 2017

Le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes est destiné aux communes membres et doit leur être adressé avant le 30 septembre pour qu'il puisse être présenté en Conseil Municipal.

L'objectif de ce document est de retracer de manière concise les réalisations de la collectivité dans chacune des compétences qui lui ont été transférées et des moyens qui y ont été consacrés. Il a été présenté au Conseil de Communauté le 23 juin 2018.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Ce rapport sera mis sur le site de la commune.

Point N° 4 PROLONGATION DE LA DUREE D'UN PRÊT RELAIS

DEL20180828_003 Prolongation de la durée d'un prêt relais subvention

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un prêt relais de 70 000 €, au taux de 0.65 %, a été souscrit en juin 2016, en attendant le versement d'une subvention R2 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin, dû à la commune suite à l'enfouissement de la ligne d'électricité de 20 000 V réalisé en 2016.

Etant toujours en attente du versement de cette subvention, qui devrait être versée au mois d'octobre 2018, la commune a demandé le report de l'échéance du 30 juin 2018 au 31 décembre 2018.

Le crédit s'amortira en une échéance en capital de 70 000 € payable à la date du 31/12/2018, à laquelle s'ajouteront les intérêts, soit 341.25 € pour la prolongation de la durée du prêt.

Ceci exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve la prolongation du prêt relais n° 10278 03500 000510347 06 de 70 000 €, de 6 mois soit à échéance au 31/12/2018, en attendant le versement de la subvention R2 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin, dû à la commune suite à l'enfouissement de la ligne d'électricité de 20 000 V réalisé en 2016.**
- **autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Point N° 5 **DIVERS**

Permis de construire – Déclarations préalables

Déclarations préalables						
Date de dépôt	Dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Objet	M ²	Date arrêté
29/05/2018	DP 06827918F0007	BACHMANN Jean-Jacques	1, rue du Neuberg	Mise en place d'une pergola	19,74 m ²	08/06/2018
08/06/2018	DP 06827918F0008	FROSSARD Yves	7, impasse du Kattenbach	Construction d'une terrasse surélevée	19,5 m ²	22/06/2018
24/07/2018	DP 06827918F0009	JACQUEY Jean-Marc	6 rue des Jardins	Isolation extérieure et ravalement de façade	945 m ²	30/07/2018
01/08/2018	DP 06827918F0010	PRINCET Michel	22 rue de Rammersmatt	Rénovation toiture	125 m ²	06/08/2018
17/08/2018	DP 06827918F0011	LEMBLE Christiane	9, Grand'ru	Ravalement de façade	421 m ²	24/08/2018
Permis de construire - Permis d'aménager						
Date de dépôt	Dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Objet	M ²	Date arrêté
31/05/2018	PC 68045 18F0009	M KIPPELEN Christophe	Gummen - route de Guewenheim	Construction d'un hangar agricole de stockage et d'élevage	1536 m ²	
01/06/2018	PC 06827918F0010	FRISCH Dimitri et KRAUSE Fanny	74, Grand'ru	Construction d'une maison d'habitation et d'un garage	127,52 m ²	22/06/2018
11/07/2018	PC 06827918F0011	SESTER Patricia	7, route de Guewenheim	Extension d'une habitation existante	109,02 m ²	17/07/2018
20/07/2018	PC 06827918F0008 M01	Mme BERKATI Franca et M. HUMBERT Eric	8, rue des Chênes Lotissement Maison Nature	Construction d'une maison individuelle de plain pied sur vide sanitaire avec garage accolé Modification au niveau des fenêtres	122,50 m ²	03/08/2018
24/07/2018	PC 06827918F0012	JACQUEY Jean-Marc	6 rue des Jardins	Construction d'un garage	32 m ²	Refusé le 17/08/2018
27/07/2018	PC 06827918F0013	BANZET Evelyne - DIESEL Franck	49a, rue de Rammersmatt	Construction d'une maison d'habitation et d'un garage	106,40 + 16,50 m ²	

Roderen-Infos à paraître

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'un Roderen-Infos est prêt à être distribué. Il rappelle que l'employée communale en charge du bureau Postal va faire valoir ses

droits à la retraite à compter du 1^{er} octobre 2018 et qu'une offre d'emploi pour son remplacement y figure. Plusieurs candidatures ont déjà été réceptionnées en mairie.

Emmanuelle RUFF suggère de profiter de ce changement pour modifier les horaires et les jours d'ouvertures de la Poste communale et notamment d'ouvrir le mercredi matin. La personne recrutée devra aussi pouvoir exécuter des tâches administratives pour la mairie.

Le poste a été proposé aux secrétaires déjà en place mais pour l'heure aucune décision n'a été arrêtée.

Travaux

Le Maire informe les conseillers municipaux de l'avancée des travaux :

- Ecole élémentaire

Les travaux ont démarrés dès le début des vacances d'été. A ce jour, les travaux restant à réaliser sont des travaux de carrelage, la peinture des portes, l'installation des toilettes et des lavabos, l'entreprise OMNI doit terminer l'installation électrique, STEPEC doit finir le faux-plafond (les plaques manquantes arriveront la semaine prochaine), les travaux de menuiserie devraient être achevés cette semaine et le sol du couloir du 1^{er} étage devrait être posé ce jeudi.

- Berges de la rivière en contrebas de la salle de gym

Suite à l'effondrement des berges de la rivière en contrebas de la salle de gym, après les fortes pluies du début de l'année, le Conseil Départemental en partenariat avec l'EPAGE de la Doller vont entreprendre des travaux de consolidation des berges. Une visite de chantier aura lieu ce lundi 3 septembre.

Installation de la fibre

Eric SOENEN informe l'assemblée que la fibre a été installée dans les écoles et qu'elle fonctionne. Le prestataire choisi est Vialis.

Journée citoyenne le samedi 08/09

Monsieur le Maire expose les chantiers qui seront mis en œuvre lors de la journée citoyenne qui aura lieu le samedi 8 septembre :

- Peinture : mur de la cour de l'école élémentaire et garde-corps derrière la mairie.
- Aménagement : muret à l'unité de vie (refaire la maçonnerie), aménagement de la nouvelle passerelle située près de la salle de gymnastique avec des dalles, mise en place d'un cheminement avec des dalles entre l'école maternelle et la bibliothèque.
- Nettoyage : arrachage des plantes dans la rivière.

Emmanuelle RUFF propose également de prévoir le nettoyage de l'abribus situé route de Thann avec une bombe anti-graffitis.

Rentrée des classes

Eric SOENEN informe les conseillers municipaux que tout est en place pour la rentrée des classes qui aura lieu ce lundi 3 septembre 2018.

Dégradation

Marie-Thérèse WELKER fait part qu'elle a été informé par un habitant que des planches ont été enlevées le long de la rivière. Elle suggère également d'enlever les 2 bancs situés au plateau sportif car ils sont en très mauvais état.

Remplacement des poubelles bio-déchets et carte de la déchetterie

La question est posée de savoir à qui s'adresser s'il y a besoin de remplacer la petite poubelle des bio-déchets ou une des grandes poubelles, déchets ménagers et bio-déchets. Il en est de

même pour la carte de la déchetterie car plusieurs conseillers municipaux relèvent qu'il faut payer le remplacement de la carte 10 € même s'il s'agit d'un problème de puce dans la carte. Monsieur le Maire les informe que dans tous les cas, pour le remplacement de poubelles ou de la carte, il faut s'adresser au SMTC (Syndicat Mixte Thann-Cernay) situé rue des Genêts à Aspach-le-Haut. Il va également prendre contact avec eux pour leur demander de faire preuve de souplesse avec les usagers lorsque leur carte de déchetterie ne fonctionne plus.

Mini-déchetterie et benne à verre

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la mini-déchetterie située à côté de l'école maternelle va être nettoyée avant la rentrée des classes. Plusieurs conseillers municipaux rappellent qu'il était déjà question de déplacer la benne à verre. Monsieur le Maire propose qu'un conseiller municipal se charge de ce dossier.

Maison du village

Jocelyne SOURD fait part au Conseil Municipal qu'il y a des infiltrations d'eau dans l'entrée de la maison du village.

D'autre part, Monsieur le Maire informe l'assemblée que le dossier d'assurance concernant le bris du vitrage de l'entrée de la maison du village est en cours d'instruction et la vitre devrait être changée très prochainement.

AFUA des Collines

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'une réunion avec le cabinet AGE aura lieu le lundi 3 septembre pour faire le point sur l'avancement des travaux. A priori, les travaux d'aménagement sécuritaire de la rue de Rammersmatt devraient avoir lieu cet automne et les travaux de viabilisation pour l'AFUA des Collines devraient débuter au printemps.

Cérémonie du 11 novembre

En cette année du centenaire 14/18, la cérémonie du 11 novembre aura lieu comme d'habitude à 11h. Toutefois, il y a lieu de réfléchir à une animation spécifique dans le cadre de cette année commémorative. L'ensemble de cornemuse qui s'était produit lors de la commémoration pour Kiffin Rockwell a proposé de venir jouer un morceau de musique, le même que joueront tous les ensembles de cornemuse ce jour-là à la même heure, à 6 heures du matin devant le monument aux morts. Les conseillers municipaux approuvent cette idée et s'accordent pour qu'un petit déjeuner soit offert aux musiciens à l'issue de leur prestation.

Cérémonie Kiffin ROCKWELL

Monsieur le Maire revient sur la cérémonie de la commémoration de la mort de Kiffin ROCKWELL du 1^{er} juillet dernier. La cérémonie s'est très bien passée et le passage de la patrouille de France a été très apprécié et a donné une belle envergure à cet anniversaire. Il remercie l'ensemble des personnes organisatrices et en particulier Michelle et André SPETZ.

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux de la demande de M. André SPETZ qui souhaiterait que la stèle de Kiffin ROCKWELL soit déplacée sur un emplacement plus grand afin d'avoir plus de place lors des commémorations.

Démission d'un conseiller municipal

Le Maire informe les conseillers municipaux que M. Eugène SCHNEBELEN par lettre du 22 août 2018, a donné sa démission en tant que conseiller municipal, pour raisons de santé, à compter du 1^{er} septembre 2018. Le Conseil Municipal prend acte, avec regret, de cette décision.

Le Maire remercie Eugène SCHNEBELEN pour ces dix années où il a œuvré pour la commune, comme conseiller municipal au sein de l'équipe actuelle et précédente. L'ensemble du Conseil Municipal s'associe à ces remerciements et souhaite un prompt rétablissement à M. Eugène SCHNEBELEN.

Dates à retenir

- Dimanche 2 septembre : Sortie pédestre, Maison du Village
- Lundi 3 septembre : Rentrée des classes
- Samedi 8 septembre : Journée citoyenne, commune
- Dimanche 9 septembre : Marche gourmande, FCR73
- Vendredi 21 septembre : Soirée Dorfhüss, Maison du Village
- Dimanche 30 septembre : Brennfascht, Amicale des Sapeurs-pompiers
- Samedi 6 octobre : Certificat d'étude, Alliance Française Thann-Cernay
- Dimanche 7 octobre : Matinée de pêche, Amis de Grüsselbach
- Jeudi 11 octobre : Réunion avec les riverains de la rue de Guewenheim – sécurisation de la rue de Guewenheim
- Vendredi 12 octobre : Réception maisons fleuries-sportifs méritants-nouveaux habitants
- Samedi 13 octobre : Le Jour de la Nuit, commune
- Dimanche 14 octobre : Bourse aux vêtements, Maison du village
- Lundi 15 octobre : Don du sang : Amicale des donneurs de sang
- Mercredi 17 octobre : Réunion publique, commune
- Vendredi 19 octobre : Soirée Dorfhüss, Association maison du village
- Samedi 3 novembre : Quête paroissiale chauffage de l'église, Conseil de Fabrique
- Dimanche 4 novembre : Déplacement à Joigny, 1^{er} RVY, Association RVY
- Dimanche 11 novembre : Cérémonie du souvenir
- Dimanche 11 novembre : Loto, FCR73
- Jeudi 15 novembre : Réunion publique, travaux rue de Rammersmatt
- Vendredi 16 novembre : Soirée Dorfhüss, Maison du Village
- Samedi 17 novembre : Fête de la Sainte-Cécile, Chorale Paroisse de Roderen
- Dimanche 18 novembre : Marché de Noël, Maison du Village
- Dimanche 9 décembre : Repas des aînés, commune
- Mercredi 12 décembre : Réunion des présidents d'associations
- Dimanche 6 janvier 2019 : Vœux de la municipalité

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h45.